

Propositions pour une scolarisation réussie des enfants de moins de trois ans en écoles maternelles et primaires



Observatoire départemental de l'école maternelle

Cécile LALOUX, inspectrice en charge de la mission pour l'école maternelle

Académie de LILLE

Département du Pas de Calais

Sommaire

Introduction

Réunir les conditions d'un accueil réussi de tous les enfants

- Le projet
- Le partenariat
- La formation
- Les effectifs
- Le temps
- L'espace, les aménagements et équipements

Penser, préparer et organiser les premiers jours à l'école

- Préparer avec l'enfant et ses parents la rentrée en amont
- Limiter le nombre d'enfants accueillis et améliorer le taux d'encadrement
- Permettre la présence des parents auprès de l'enfant durant les premiers jours
- Limiter les temps de présence de l'enfant à l'école

L'enfant et les autres

- Les besoins individuels et particuliers
- La relation avec les adultes
- La relation avec ses pairs

Conduire les activités et construire les premiers apprentissages

- Agir et réussir
- Réfléchir et s'exprimer
- Montrer ce que l'on a fait, ce que l'on a appris

Introduction

par **Cécile LALOUX**, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la mission pour l'école maternelle dans le département du Pas de Calais

Comme l'énonce très clairement la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, entrer à l'école maternelle avant 3 ans représente une chance pour les enfants, et surtout pour ceux issus de familles socio-économiquement défavorisées. Les travaux de recherche montrent en effet qu'une scolarisation précoce est particulièrement bénéfique pour ces derniers, en termes de réussite scolaire. Scolariser les enfants avant trois ans, c'est lutter contre les inégalités d'accès à la langue, au langage, à la culture. Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser la réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, la famille est éloignée de la culture scolaire.

En développant chez chaque enfant la confiance en soi et l'envie d'apprendre, l'école maternelle, dès la première année de scolarisation, doit conforter et stimuler le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif des enfants. La prévention des difficultés scolaires y est assurée par la stimulation et la structuration du langage oral et l'initiation à la culture écrite.

Donner plus de temps de scolarisation aux enfants les plus en fragilité ou le plus en besoin constitue un acte favorable à leur épanouissement, à leur développement et à la construction réussie de leurs apprentissages.

Mais accueillir des enfants de 2 et 3 ans à l'école maternelle suppose et impose à chacun de nous une réflexion partagée autour de l'ambition que nous nourrissons et du projet que nous portons ensemble pour stimuler et accompagner le développement de ces jeunes enfants et assurer pour chacun d'eux une première scolarisation réussie.

Nous ne pouvons pas nous poser la question de la scolarisation précoce sous l'angle du quantitatif. C'est la qualité de l'accueil que nous réservons aux enfants et à leurs familles avec le souci de répondre aux besoins particuliers des jeunes enfants et aux besoins individuels de chacun qui doit exclusivement nous préoccuper.

Des équipes pédagogiques ont, dès la rentrée 2013 dans le cadre de l'application de la circulaire n°2002-212 du 18 décembre 2012 et en prenant appui sur leur expérience de la première scolarisation, imaginé des réponses adaptées, innovantes et exigeantes. S'est ainsi dessinée au fil des semaines et des mois, ici et là dans le département, une école maternelle accueillante, bienveillante et respectueuse des besoins des jeunes enfants. Une école maternelle plus sûre et plus forte de son identité et de ses spécificités et grandie par l'attention accordée à chacun et l'ambition nourrie pour tous.

La mission départementale pour l'école maternelle du Pas de Calais a souhaité aller à la rencontre des enseignants et de leurs partenaires, prendre le temps de l'échange et du croisement des regards et a, pour cela, réuni des professionnels de l'éducation nationale, experts dans la connaissance du jeune enfant et de l'école maternelle et a mobilisé à leurs côtés des professionnels de secteurs médico-sociaux et de la petite enfance, pour observer, écouter, analyser et comprendre les choix des équipes, les besoins et les attentes des enseignants et des parents.

L'objectif des travaux engagés est de toujours mieux accompagner les équipes d'école et les collectivités territoriales dans la définition des organisations les plus adaptées et dans l'élaboration de projets de première scolarisation les plus appropriés pour garantir que la scolarisation précoce soit véritablement pour les enfants en fragilité que nous accueillons dans nos classes une chance et pour chacun d'eux un levier au service de leur épanouissement, de leur développement et de leur réussite scolaire.

Que ces travaux vous apportent des réponses, vous offrent des illustrations, vous ouvrent des possibles et vous invitent à inventer ensemble l'école maternelle de demain.



Réunir les conditions d'un accueil réussi de tous les enfants

Un projet collectif de scolarisation des enfants de moins de trois ou projet de première scolarisation

Accueillir dans une école maternelle ou primaire des enfants avant l'âge de trois ans concerne tous les membres de l'équipe pédagogique, enseignants et personnels aidants. Les choix stratégiques faits impliquent l'ensemble des personnels et impactent l'organisation et le fonctionnement de chacune des classes de l'école. La responsabilité collective doit aussi s'exercer pleinement. Réussir la première scolarisation de tous les enfants est donc l'affaire de tous et exige l'engagement de chacun.

- *Affirmer l'importance de travailler en équipe*
- *Se donner ensemble le temps et les moyens de réussir la première scolarisation de tous en pensant et en organisant les conditions de l'accueil des enfants, des parents et des partenaires*
 - *Ouvrir la classe de TPS aux autres enseignants de l'école*
 - *Faire de la première scolarisation un objet de réflexion et d'échange en conseil des maîtres*
 - *Elaborer le projet de scolarisation dans le cadre des travaux en équipe*

Un projet construit et mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires

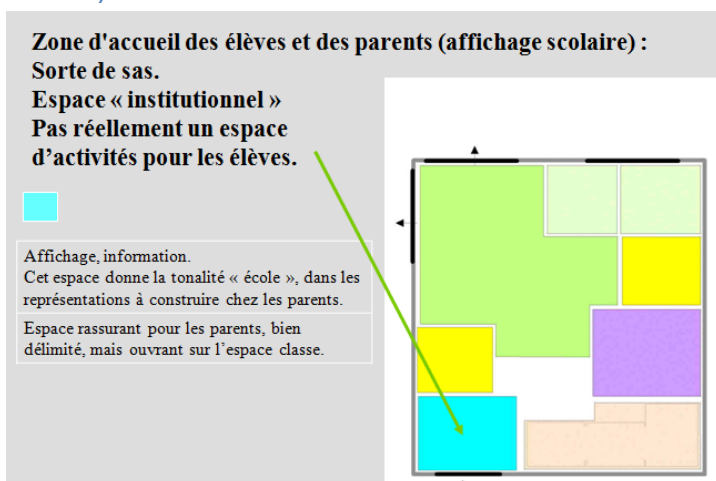
L'équipe enseignante ne peut à elle seule réunir les conditions d'une scolarisation réussie des enfants de moins ans. Elle doit bénéficier de la confiance, de la reconnaissance, du soutien et de la collaboration de ses plus proches partenaires. Il faut par exemple souligner la connaissance qu'ont les partenaires sociaux du PRE ou du DRE pour repérer les enfants en besoin d'une scolarisation précoce en maternelle (enfants de la fratrie déjà suivis au sein d'un PRE parce que les conditions familiales ne sont pas réunies pour une réussite éducative et scolaire maximale) et qui peuvent également agir à nos côtés pour rechercher une fréquentation assidue de l'école maternelle.

Au sein de l'éducation nationale,

- Mobiliser les enseignants spécialisés en Réseau d'Aide et les médecins de l'éducation nationale lors des concertations afin :
 - d'élaborer ensemble le projet de scolarisation
 - d'échanger les regards sur la préparation de la rentrée
 - de croiser les observations et les analyses sur les difficultés éventuelles des enfants, sur ce qui ne relève pas de la difficulté
 - de construire ensemble des ateliers de prévention de la difficulté

Avec les familles,

- Accorder une place et des temps aux familles dans l'école
 - Faire entrer les parents et leur accorder du temps à chacun
- Reconnaître à chaque parent un rôle de co-éducateur
- Construire en équipe une politique complète et cohérente en direction des familles au niveau de l'école
 - Accueil individualisé des familles et entretien lors de l'admission
 - Découverte de l'école par une ouverture lors de la semaine de l'école maternelle, dans le cadre de portes ouvertes
 - Accueil et immersion des enfants et des parents dans la classe en fin d'année scolaire précédente
 - Organisation de débat de parents en fin d'année scolaire dans le cadre du dispositif « mallette des parents - première scolarisation »
 - Accueil individualisé chaque matin
 - Information régulière (présentation de photographies, de traces d'activités, de cahiers dans l'entrée de la classe, le couloir, accueil dans la classe pour observer, cahier de vie)



- Mobilisation pour aider à l'encadrement d'activités

Avec la collectivité territoriale,

- *Impliquer la commune dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet de scolarisation*
- *Identifier avec la commune les besoins spécifiques de la classe accueillant les moins de trois ans (espace, matériels et équipements, moyens humains, formation des personnels aidants)*
- *Inviter les élus pour observer un temps de classe*

Avec les professionnels engagés dans le secteur social, médico-social, petite enfance,

- *Identifier les partenaires locaux pouvant être associés à la réflexion et à la mise en œuvre du projet de scolarisation*
 - *Participer à l'élaboration d'un organigramme de la petite enfance présentant les professionnels et les personnes ressources concernés par les enfants de 0 à 3 ans*
 - *Etablir le contact et travailler en liaison avec les acteurs de la PMI, la MDS, des structures petite enfance, de la CAF, des CAMSP*
 - *Développer avec les partenaires des dispositifs passerelle afin de mobiliser les familles pour une inscription précoce de leurs enfants à l'école maternelle et pour une fréquentation assidue.*
-

Une formation appropriée des enseignants

- *S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel*
- *Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques (développement de l'enfant, besoins du jeune enfant et incidences pédagogiques)*
- *Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.*
- *Réfléchir sur sa pratique, seul, au sein de l'équipe pédagogique et entre équipes engagées dans la scolarisation des enfants de moins de trois ans, échanger, croiser les expériences, mutualiser et réinvestir les résultats dans l'action.*
- *Identifier les besoins de formation de l'équipe enseignante et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.*

Une organisation pédagogique adaptée

La structure pédagogique est souvent contrainte par les effectifs d'élèves mais peut aussi résulter de choix délibérés de l'équipe enseignante. Se pose alors de la question de la répartition des enfants de moins de trois ans. L'organisation choisie doit permettre de répondre de manière spécifique aux besoins particuliers des jeunes enfants (espaces, temps, matériels, organisation des activités) sans négliger toutefois les apports tirés de regroupements à forte hétérogénéité sur certains temps de la journée, de la semaine et de l'année. Dans le cas d'une section de TPS/PS, il s'agit de prendre en compte les besoins des petits primo-scolarisés par rapport aux petits ayant déjà bénéficié d'une année de scolarité.

- *Prendre en charge les enfants en groupe homogène d'âge*
- *Organiser des temps de regroupement des élèves avec une forte hétérogénéité (TPS-GS)*
- *Alléger les effectifs de la classe accueillant es enfants de moins de trois ans*

Une souplesse du temps donné à l'enfant

Le jeune enfant doit se voir offrir le temps qui lui est nécessaire pour entrer dans l'univers scolaire, y prendre ses premiers repères, y évoluer sereinement et positivement et accepter de se rapprocher des autres puis d'interagir avec eux. Ce rapport au temps est extrêmement variable d'un enfant à l'autre. Il s'agit également d'organiser le temps de la journée en fonction des avancées de la recherche sur la chronobiologie: les temps "pic de concentration" vers 11 heures, puis vers 15 h, les temps de fatigue le matin, vers 11heures et après le repas doivent être des repères pour programmer les activités rythmées sur la journée.

- *Organiser une souplesse d'accueil le matin (sur une durée de 30 min) sur les premiers mois*
- *Enlever le manteau quand l'enfant est prêt et lui laisser la possibilité d'accéder aux manteaux (salle de motricité à la rentrée, porte-manteaux dans la classe).*
- *Garantir des « temps morts » dans la journée, prendre le temps et installer le temps de l'oisiveté pour les enfants*
 - *Construire des emplois du temps « lâches » qui laissent le temps nécessaire à chacun pour entrer dans une activité, la conduire à son terme et enchaîner les activités*
 - *Installer des activités satellites que l'enfant commence et arrête quand il le souhaite*
- *Laisser à l'enfant le temps nécessaire pour aller vers, rejoindre, interpeler l'adulte*

Une adaptation et une évolution des espaces, des aménagements et des équipements

La classe accueillant des enfants de moins de trois ans ne peut ressembler à aucune classe de l'école maternelle. Elle doit également très fortement changer dans son aménagement et son exploitation au fil des mois. Chaque espace et chaque équipement doivent y prendre sens, être lisibles et doivent être installés progressivement et toujours avec les élèves.

La salle de classe

- Choisir la salle de classe qui convient le mieux aux élèves de TPS dans l'école
 - La salle la plus spacieuse
 - La salle proche des toilettes, voisine de la salle de repos et proche de la salle de motricité
- Délimiter et rendre lisibles les espaces de la classe, les coins jeux
- Faire évoluer l'aménagement et l'équipement de la salle de classe au fil de l'année.
 - Programmer en équipe l'évolution des coins et leur aménagement sur toutes les classes

La salle de repos

- Installer un lieu réservé à la sieste
- Installer deux dortoirs pour rendre possible la mise en sieste en deux temps (après le repas pour les enfants déjeunant à la cantine, de retour à l'école pour les enfants déjeunant à la maison) ou si un seul dortoir organiser une mise en sieste en deux temps en veillant à la qualité du sommeil des enfants ayant mangé à la cantine
- Aménager le dortoir de manière agréable (décorations, couleurs chaudes, appliques lumineuses, mobiles) et aérée (écarts significatifs entre les lits)

Le mobilier et le matériel

- Disposer de matériel (norme NF moins de 36 mois) et d'équipements adaptés (taille)
- Limiter le nombre de tables et de chaises
- Installer des matériels permettant l'activité motrice, les grandes explorations et les manipulations (piscine à balles, toboggans, engins locomoteurs, jeux de transvasement)

Les espaces périphériques

- Penser l'aménagement et l'exploitation de la cour de récréation

- *Occuper la salle de motricité dans les premières semaines pour entrer progressivement dans la classe*
- *Exploiter pour la conduite des activités les espaces périphériques à la classe lorsque la configuration des locaux le permet (couloir, salle de motricité, dortoir) permettant d'offrir des conditions d'activité meilleures (espace plus dégagé, effectif réduit, niveau sonore plus faible).*

Penser, préparer et organiser les premiers jours à l'école

La première rentrée se prépare longtemps à l'avance entre enseignants, avec les parents et surtout et avant tout avec l'enfant.

Préparer avec l'enfant et ses parents la rentrée en amont

- *Accueil dans la classe en juin, réalisation d'une activité, d'un dessin qui sera affiché dans la classe dès la rentrée*
- *Préparation d'éléments (étiquette pour le porte-manteau, collier avec photo, dessin, livret d'accueil complété) avec les parents durant l'été et ramenés à l'école le jour de la rentrée*

Limiter le nombre d'enfants accueillis et améliorer le taux d'encadrement

- *Programmer la rentrée en groupe restreint et de manière échelonnée sur plusieurs jours*
- *Augmenter le nombre d'adultes présents pour accueillir et observer les enfants (enseignant, ATSEMs, autres enseignants de l'école maître « plus », enseignants spécialisés en RASED, professionnels partenaires – petite enfance / CAMSP)*

Permettre la présence des parents auprès de l'enfant durant les premiers jours de scolarisation

- *Avec une diminution progressive, différenciée et explicitée du temps de présence selon les besoins des enfants et des parents*

limiter le temps de présence de l'enfant à l'école

- *limiter à 1h30 – 2h00 sur les premiers jours et adapter ensuite selon les besoins individuels (arrivée décalée, départ anticipé)*
 - *Ne pas accueillir les enfants à la sieste à l'école durant la première semaine*
 - *Dissuader l'accueil en périscolaire durant la première semaine (garderie, cantine, TAP)*
-

L'enfant et les autres

Entre deux enfants de cet âge, les différences sont souvent très importantes. Certains sont plus prêts que d'autres aux contraintes d'une scolarisation. La singularité de leur personnalité, la diversité de leurs capacités, de leurs expériences et de leurs savoirs, les relations qu'ils ont déjà nouées avec leur entourage jouent un rôle décisif dans cette adaptation.

Ses besoins individuels et particuliers

L'isolement, le calme

- *Aménager un coin de repli, un coin écoute dans la classe ou dans la salle de repos voisine*
-

Le temps de présence de l'enfant à l'école

- *Adapter le temps de scolarisation selon les besoins individuels (arrivée décalée, départ anticipé) dans le cadre d'un contrat de scolarisation discuté avec les parents, suivi et ajusté au fil du temps.*
-

Les besoins physiologiques

- *Organiser les déplacements aux toilettes individuellement ou à minima en groupe restreint au fil des besoins*
 - *Veiller au respect de l'intimité de chacun au moment du passage aux toilettes (aménagement adapté – cloisons + petites portes- passage en individuel)*
-

- *Veiller à ce que l'enfant puisse se laver les mains (adaptation des robinets)*

- *Rendre possible la mise en sieste en deux temps (après le repas pour les enfants déjeunant à la cantine, de retour à l'école pour les enfants déjeunant à la maison) en veillant à la qualité du sommeil des enfants ayant mangé à la cantine*

- *Pour la sécurité affective la même personne doit se trouver à l'endormissement*

- *Laisser la possibilité aux enfants de faire la sieste après le repas à la maison et de revenir à l'école à leur réveil*
- *Respecter le rythme de sommeil de l'enfant et le laisser dormir tout son content, lever vite (après 20 min) un enfant qui ne s'endort pas.*
- *Offrir la possibilité à l'élève de boire régulièrement et de se sustenter selon ses besoins : le matin à l'arrivée pour les élèves n'ayant pas petit déjeuner, au milieu de la matinée mais loin du temps du déjeuner...*

- *Penser et organiser la collation en lien avec l'éducation à l'hygiène alimentaire*
- *L'organiser comme un moment convivial ou une simple distribution rapide si il n'y a pas d'apprentissages sous-jacents.*

Les besoins affectifs

- *Accorder une place dans le temps et dans la classe aux objets transitionnels (doudous, tétines) en respectant l'intégrité de l'enfant et l'hygiène (casiers à doudous ou sacs individuels à doudous, boîtes à tétines)*
- *Penser et organiser leur éloignement progressif et différencié*
- *Accueil individualisé à chaque entrée en classe (matin et après-midi) de chaque enfant en le saluant individuellement*

Sa relation avec les adultes

- *Privilégier la présence d'un ATSEM référente*
- *Laisser l'enfant interpeler l'adulte*
- *Installer un climat de confiance, adopter une attitude sereine et bienveillante*
- *Privilégier les interactions duelles (besoin d'une distance maximale d'un mètre cinquante entre l'adulte et lui)*

Sa relation avec les autres enfants

- Favoriser les interactions entre pairs par l'aménagement et l'exploitation des espaces, par l'organisation des situations et des activités
- Privilégier les petits regroupements (besoin d'une distance maximale d'un mètre cinquante entre l'adulte et lui) et s'adresser à eux (même pour le petit groupe) en utilisant le "tu" qui correspond à ce qu'ils sont capables d'entendre à ce stade de développement (le "vous" ne les concerne pas, car ils ne sont pas socialisés : notamment pour la passation des consignes).

Conduire les activités et construire les premiers apprentissages

Les activités de grand groupe et les ateliers ne doivent pas être les seuls éléments qui nourrissent l'alternance des temps successifs de la journée. Les séances doivent rester brèves et être entrecoupées de temps de repos, de jeu libre, de moments où la sollicitation de l'adulte est moins forte.

Il convient aussi que des activités bruyantes soient suivies de séances plus calmes, voire silencieuses.

Le tout-petit doit d'abord jouer, c'est-à-dire éprouver le pouvoir des compétences qu'il a déjà acquises sur les objets qui l'entourent. Il expérimente le monde de manière continue, à sa manière. L'adulte doit savoir respecter ce besoin essentiel à son développement et accompagner discrètement l'enfant dans ces actions. L'enseignant propose des activités de jeu plus ou moins libres ou guidées :

-
- des jeux avec des objets, et en particulier des jouets, qui développent les capacités d'exploration, les combinaisons d'actions, la créativité ;
 - des jeux physiques favorisent les habiletés et la coordination motrice, l'endurance ;
 - des jeux symboliques ou de "faire semblant", seul ou à plusieurs, permettent de se représenter différents rôles sociaux avec les connaissances et les comportements qu'ils impliquent (garagiste, infirmier, commerçant, etc.).
-

Tout enseignant sait qu'il doit constituer autour de l'enfant un environnement riche et varié, en veillant à ne pas renforcer les stéréotypes de genre, encore très marqués dans l'univers du jouet. C'est à travers le jeu, l'action, la recherche autonome, l'expérience sensible que l'enfant, selon un cheminement qui lui est propre, construit des acquisitions fondamentales.

- *Prendre en compte le développement de l'enfant pour construire les situations d'apprentissage*

Agir et réussir

- *Penser et organiser les matériels, les espaces, les temps et les situations pour garantir l'activité manipulative, l'exercice-sensori moteur, le recours au vécu corporel, les déplacements, le jeu libre*
- *Aménager et exploiter de vrais coins jeux*
 - *dont l'accès n'est pas une récompense*
 - *où les jeux sont accessibles*
- *Favoriser le « Faire semblant »*
- *Mettre en place des ateliers satellites avec orientation libre des enfants*
- *Privilégier des situations ouvertes stimulantes en proposant un ensemble de possibles que l'enfant explore selon son rythme, sa curiosité, ses centres d'intérêt.*
- *Conjuguer les activités contraintes et les activités choisies*
- *Proposer des activités courtes mais qui se répètent : les plus petits sont confortés dans des activités redondantes et sécurisantes.*
- *Développer les compétences psycho-sociales : la confiance en soi, l'entraide, la valorisation, le droit à l'erreur, le sens donné à...*

Réfléchir et s'exprimer

- *Aider l'enfant à découvrir le langage comme outil de représentation du monde et support de la pensée en :*
 - *générant des interactions entre élèves,*
 - *amenant les élèves à écouter sans donner de consignes sans poser de questions*
 - *changeant de démarche d'enseignement : raconter avant de lire, faire faire et dire, faire et dire, dire et faire, dire*
- *Favoriser l'expression des émotions*
- *Privilégier les temps réflexifs*

Montrer ce que l'on a fait, ce que l'on a appris

- *Penser la collecte adaptée de traces d'activités (photographies, enregistrements audio et vidéos, brevets) indispensable avec les familles*
- *Valoriser exclusivement les réussites et les progrès de l'enfant*
- *Développer des outils de communication (livret d'accueil, cahier de vie, brevets, affichage de photos, films, site d'école) de l'admission au fil de l'année scolaire*

*L'observatoire départemental de l'école maternelle, composé d'enseignants en classe maternelle, d'enseignants spécialisés en RASED, de directrices et de directeurs d'écoles maternelles, de conseillers pédagogiques, de médecins de l'éducation nationale, d'inspecteurs de l'éducation nationale, de professionnels de la petite enfance et des CAMSP, a conduit durant plusieurs semaines un travail d'observation et d'analyse sur l'ensemble du département, a croisé les regards et les expertises, a partagé la réflexion pour aboutir à **ces propositions destinées équipes pédagogiques et à leurs partenaires pour une scolarisation des enfants de moins de trois ans réussie.***

Elles ne sont en aucun cas des prescriptions qui s'imposeraient à chaque école mais bien un répertoire des possibles ayant été essayés dans des écoles maternelles et primaires du département et ayant apporté la preuve de leur efficacité et de leur intérêt.

L'observatoire départemental de l'école maternelle adresse ses remerciements aux enseignants, ATSEM, parents et partenaires qui ont accepté de recevoir ses membres et d'échanger avec eux.

***Brigitte DEPRET**, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de MONTIGNY EN GOHELLE, **Géry QUENNESSON**, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de BOULOGNE SUR MER et **Cécile LALOUX**, inspectrice de l'éducation nationale en charge de la mission départementale de l'école maternelle, remercient les membres de l'observatoire de l'école maternelle pour leur engagement, la qualité des échanges partagés et pour l'excellente ambiance de travail.*



